

REUNION ROULEMENTS au 18 avril 2014

Ce 18 avril après midi a eu lieu une réunion pour amélioration des roulements actuels.

Notre syndicat, malgré la procédure engagé au TGI à tenu à y assister.

Divers échanges ont eu lieu.

Le syndicat CGT a entre autre demandé que le RD placé dans le groupe R2 soit supprimé. Notre délégué syndical a clairement indiqué que notre section n'autoriserait pas l'avantage d'un groupe au détriment d'un autre et que de plus le groupe R1 n'était pas la poubelle du R2. Nous avons pu constater que la CFDT n'était pas la seule O.S. (le troisième syndicat) dans cet état d'esprit.

Un de nos élus CHSCT, Thierry CERDAN a proposé l'éventualité de la création d'un groupe reprenant tous les samedis RD qui sont dans les roulements différents. Ceux-ci seraient à placer de cette façon-là :

- 3 samedis travaillés (RD) et 1 repos ou 2 samedis travaillés (RD) et un repos. Ces samedis étant uniquement des RD1 ou RD2 ceux-ci seraient automatiquement rémunérés à 25%.
- Cela permettrait à tous les autres roulements de ne travailler réellement qu'un samedi sur deux et aux salariés qui le souhaitent de travailler les samedis rémunérés à 25% quand leur RD sont pris.

Le délégué syndical CGT a essayé à nouveau de proposer le roulement qu'ils veulent imposer sans en avoir regardé les conséquences (plus de repos certes mais avec des équipes qui monteraient à plus de 8h30 voir 9 heures) Celui-ci a tendance à confondre les écrits, ce sont les roulements qui sont présentés qui sont idiots ou bêtes et non les personnes.

Ceux qui liront cet écrit et sont concernés par les roulements conducteur peuvent nous envoyer un mel à equipecfdt@cfdtdivia.net pour savoir si cette possibilité semble convenir et si éventuellement certains conducteurs sont

intéressés par ce type de roulement. Quoiqu'il en soit ce qui sera acté le sera avec la décision du TGI et la volonté des conducteurs à vouloir ces R.D. ou NON.

Donnez-nous votre « AVIS » afin que nous soyons sur votre longueur d'onde et non sur des décisions qui ne vous conviendraient pas.

Syndicalement

François Vandenbroucke

Délégué Syndical et représentant CHSCT

